

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 64 (1926)
Heft: 32

Artikel: Celle qui hésite
Autor: St-Urbain
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-220449>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

du sieur un tel ».³ C'est bien insignifiant sans doute; cela ne change évidemment rien aux personnes ni aux choses ; mais c'est contraire à l'égalité ; il n'y a pas maintenant différentes classes d'hommes, comme cela avait lieu dans le siècle passé. Dans ce temps-là, il y avait des seigneurs souverains, des nobles, des bourgeois, des paysans plus ou moins serfs ; il fallait bien que chacune de ces classes d'hommes eût son nom ; c'est pourquoi on écrivait devant les noms de famille les différents titres en épithètes de **Monsieur**, **Magnifique**, **Excellence**, **Noble**, **Monsieur**, etc., et **sieur** pour les paysans et autres membres de la classe inférieure. La plupart de ces titres ont disparu, ils ont été bannis de notre langage républicain. Le mot de **Monsieur** est resté, non point comme signe de distinction, mais comme un terme de politesse qu'on adresse à tout le monde. Pourquoi conserverait-on le mot de **sieur** qui rappelle nos temps d'esclavage ? Au reste, dans la loi sur le notariat, vous avez sagement exclu cette expression des actes notariés, et votre intention n'est sans doute pas de la conserver ailleurs. Nous pourrions rappeler en passant qu'on ferait bien aussi de s'abstenir de cette distinction choquante de **Monsieur** et de **Sieur** dans la **Feuille des avis officiels**. S'il fallait absolument quelque chose devant chaque nom, on pourrait employer le titre de **citoyen**,⁴ qui chez nous convient parfaitement à tout le monde ; mais si l'on n'y tient pas, on peut tout simplement appeler les gens par leur nom.

Nous vous prions donc d'examiner s'il ne serait pas convenable de ne plus employer à l'avenir le mot **sieur** dans le procès-verbal de vos séances.

La commission estime qu'il est peu important pour la République que tel ou tel soit qualifié de **Sieur** ou de **Monsieur**. Quelques personnes d'une susceptibilité exagérée peuvent seules se formaliser de cette légère différence au devant de leur nom, différence que le dictionnaire admet à peine et que la politesse fait disparaître tous les jours de nos usages.

Quant au titre de **citoyen**, que les pétitionnaires veulent appliquer à tout le monde, la commission ne partage point leur manière de voir ; le mot de **citoyen** indique un titre que chacun n'a pas le droit de porter et même dans une République, tel ou tel membre de cette République peut, par des circonstances infinies, perdre son titre et son droit de citoyen. L'emploi de ce titre obligerait le secrétaire, chaque fois qu'il aurait à transcrire au procès-verbal les noms des personnes qui se seraient adressées au Grand Conseil, de s'assurer par une espèce d'enquête si, effectivement, elles ont droit au titre de citoyen, ce qui entraînerait à des longueurs ou à des erreurs.

La commission, d'accord sur ces points généraux, s'est cependant divisée en minorité et majorité sur les conclusions. Une minorité d'un membre propose au Grand Conseil de renvoyer la pétition au Conseil d'Etat, afin de faire décider qu'au procès-verbal des séances du Grand Conseil, toutes les personnes seront désignées de la même manière. La majorité estimant que le Grand Conseil ne peut convenablement statuer par un décret sur des formes d'étiquette aussi insignifiantes pour la République, propose l'ordre du jour pur et simple.

M. Henchoz fait remarquer que la question n'a rien d'urgent et qu'il n'y a aucun inconvenient à renvoyer la discussion.

M. Druey, président du Conseil d'Etat, n'est pas d'accord qu'on repousse par l'ordre du jour cette pétition qui est parfaitement convenable en la forme. Il propose de renvoyer la pétition au bureau du Grand Conseil pour qu'il y ait égard. — Appuyé.

M. Golay, en adoptant cette proposition, la soussignerait et ajouterait « afin de supprimer l'épithète ». — Appuyé.

M. Emery ne comprend pas que le Grand Conseil, première autorité du pays, soit exposé à perdre du temps pour une question aussi oiseuse que puérile. Il demande la non prise en considération. — Appuyé.

La discussion est fermée.

¹ La consultation de ce Recueil est grandement facilitée par les tables, fort bien faites, dues au patient laboue de M. le chancelier Gustave Addor.

² Il y a quelque années, l'Administration des Postes, défertant à une demande des intéressés, décida qu'un chef qui interpellait un employé subalterne (facteur, etc.) doit employer le terme de **Monsieur**.

³ Littré (édition de 1874), fournit à propos de ces deux mots, entre autres les renseignements ci-après : **Monsieur**. — Titre qui avant la Révolution ne se donnait qu'à certaines classes de la société. Se donne aujourd'hui à un homme à qui l'on parle ou de qui l'on parle. — **Sieur**. — Titre donné dans une lettre par un supérieur parlant à un inférieur. — Par une sorte de mépris : un sieur Paul.

⁴ Cette dénomination, introduite par la Révolution française et employée chez nous dès 1798, fut supprimée officiellement après la chute de Napoléon, en 1815.

NUIT D'AOUT

(Croquis).

ALORS que là-bas, en ville ou au village, un peuple en liesse fête une date inscrite en lettres d'or au fronton d'une des plus vieilles démocraties du monde, qu'on chante en chœur les airs du pays ou qu'on danse autour du brasier traditionnel, la montagne, elle, a vu fuir une fois de plus dans le silence du soir les dernières teintes du crépuscule, sans que rien ne semble marquer autrement la fin de cette journée, s'ajoutant à tant d'autres, telle l'heure qui passe faisant place à la suivante. Comme hier, comme demain l'ombre monte des vallons, jetant un voile sur les choses et commandant le repos.

Cependant, en cette belle nuit d'août, à mesure que des milliers d'étoiles commencent à scintiller au firmament, la terre, les monts semblent s'animer ; ici et là, de tous côtés, des collines ondulées du Jura aux pâtures et aux crêtes déchiquetées de nos montagnes, des feux brillent soudain ; un à un, voir même simultanément, ils se sont allumés d'un bout à l'autre de la Suisse, rappelant une date chère à tous les Confédérés, tout comme, il y a quelques instants, les clochers d'Helvétie vibraient à l'unisson, évoquant une fois encore ce passé tout imprégné du sacrifice et du sang des ancêtres. Là-bas, dans la foule, c'est une débauche de lumière, les cascades multicolores décrivent d'élégantes arabesques, les fusées crépitent, les bengales flamboient, mais c'est l'espace d'un instant car l'ombre reprend aussitôt ses droits, alors que les feux de l'Alpe brillent toujours, tels ceux des pâtres des Waldstaetten au soir du danger.

Sur la cime pas un bruit, à peine une légère brise caresse-t-elle le donjon, apportant le tintement des clochettes, la voix du troupeau. Douce heure de rêverie, où l'esprit vagabonde dans les méandres du souvenir, les visions de jeunesse où, sans qu'on le veuille, on revit un instant dans la classe de son village et la leçon d'histoire du

Une lanterne illumine soudain le précipice, l'amorce d'un sentier rocheux, et l'on s'arrache presque à regret de ce sommet, pour redescendre vers les humains où le devoir nous appelle, saluant en passant les vieux chalets d'Aï et ce petit lac où, pareilles à des vers luisants, les étoiles piquent des points d'or.

1er août 1926.
(*Courrier de Leysin*).

Eug. P.

La Patrie suisse. — Ce sont les actualités de la dernière quinzaine qui ont la plus large part du dernier numéro de la « Patrie suisse » (No 857, 28 juillet) : il s'ouvre par un excellent portrait du nouveau ministre d'Italie à Berne, M. Pignatti Morano di Custoza. C'est ensuite l'inauguration de la ligne Furka-Oberalp : le VIIe tir cantonal à Neuchâtel ; l'exposition internationale de navigation fluviale à Bâle ; les phases de la frappe de l'insigne du 1er août, dans les ateliers Huguenin frères, au Locle ; le championnat cantonal de l'association genevoise de gymnastique, les régates internationales d'aviron à Bâle, etc. Le médaillon Eugène Ruffy, par Raphaël Lugon et le médaillon de l'exposition internationale de navigation y font la partie de l'art ; de belles vues de la vallée de Lettschen, de Belalp et de l'Eggishorn, celle du « Visage aimé de la Patrie » : un total de trente remarquables illustrations.

E. T.

UN PINCE SANS RIRE

Alors que Lazare était connu dans toute la région de St-Sulpice pour la finesse de ses réparties autant que pour sa bonhomie, son bon sens et la facilité avec laquelle il rivaient leur clou aux étrangers qui, sur la foi d'une légende ridicule, admettaient avec trop de complaisance que ses compatriotes et lui-même formaient une catégorie de gens un peu trop naïfs et d'une simplicité qui appelait la mystification.

C'est de lui qu'un voyageur de commerce qui avait posé cette question : « Est-ce vrai que, dans votre pays, on sème des pistolets pour récolter des fusils ? » s'était attiré cette réponse :

— Oui, mon brave, mais cela se faisait autrefois, avant la guerre ; maintenant avec le désarmement, nous trouvons plus avantageux, pour récolter des ânes, de semer des voyageurs.

C'est à lui également qu'un de ses voisins avait adressé de bon matin cette question, après avoir dûment cogné du baton à sa porte :

— Lazare ! Lazare ! est-ce que tu dors ?

Le madré paysan qui soupçonnait fort bien de quoi il allait être question, faisait la sourde oreille : mais l'autre, n'en voulant pas démodore, se couvrait la porte à la démolir, à en faire sauter les gonds.

— Lazare, nom d'une pipe, vas-tu répondre la fin ? Est-ce que tu dors ?

— Et si je ne dormais pas, que faudrait-il que je fasse ?

— Tu te leverais pour me prêter cent sous afin que je puisse aller à la foire.

— Alors, mon pauvre vieux, tu tombes bien, justement je dors.

L'autre jour j'ai rencontré mon ami Lazare la station du chemin de fer.

Je me hâtai de l'aborder et de lui demander s'il ne voyait aucune indiscretion à ce que je m'permisse de voyager avec lui.

— Le train est à tout le monde, me dit-il et me lançant un éclair malicieux de son petit œil brillant et vif ; il y aura probablement dix places dans mon compartiment, je n'en ai payé qu'une, vous pourrez occuper les neuf autres cela vous plaît.

Le père Lazare sait que je m'intéresse beaucoup à ses réflexions, que son esprit de pince-sans-rire me cause les joies les plus vives et il m'en fait généreusement la charité.

Je lui en ai une profonde gratitude ; il est si bon de rire quelquefois, de ne pas avoir toujours l'âme renfrognée, le front ridé et les yeux morts.

Et l'on ne rit plus guère, de nos jours, hélas.

Ce ne sont pas les papiers de plus en plus nombreux qui nous sont adressés par le receveur qu'peuvent nous porter à l'hilarité.

Ce n'est pas non plus la lecture des journaux qui puisse conjurer le péril de l'universelle neurasthénie dont nous sommes menacés, chacun des articles d'un quotidien, en nous informant de ce qui se passe dans le pays, nous cause à peu près l'agrément d'une tuile qui nous tomberait de haut sur la tête.

Lazare étant resté un bon vivant, malgré tout, ce qui fait que ma sympathie pour lui se double de l'admiration que l'on voue à de véritables héros, il n'est pas étonné qu'on recherche sa société, qu'on se tourne vers lui comme les plantes desherbées s'orientent vers le soleil bienfaisant.

Dans le compartiment où nous montions quelques instants après notre rencontre, trois femmes avaient déjà pris place.

Lazare s'installa commodément dans un coin sortit une pipe redoutable qu'il se mit à boursoufle consciencieusement. Puis, s'avisant qu'un homme du monde doit prendre des formes en société il ôta sa casquette et s'adressant aux voyageuses :

— Est-ce que la fumée du tabac vous incommode, Mesdames ?

Trois signes de tête affirmatifs lui répondirent.

Et lui, sans se laisser décontenancer, de riposter aussitôt :

— Alors, Mesdames, il faudrait voir changer de wagon parce que je vais fumer.

Ironie. — Mes malades jamais ne se plaignent de moi, disait un médecin.

— Ah ! répartit le mauvais plaisant, je le crois vous les envoyez se plaindre en l'autre monde !

CELLE QUI HÉSITE

A quoi faire ? — A se couper les cheveux, bien sûr... Elle habite à ***, pas loin de Lausanne. Elle voit, le dimanche, passer tant de belles dames avec les cheveux immolés sur l'autel de la Mode, qu'elle voudrait, elle aussi, y sacrifier. Elle a consulté à ce sujet tous les journaux de mode, lu toutes les enquêtes. Elle a songé qu'elle pourrait abandonner son chapeau brun et coiffer un de ces mignons petits casques.

C'est dit, elle prend le train, elle gagne la capitale et, ce soir, sa nuque pourra frissonner littéralement à la brise vespérale !

D'instinct, à peine assise, elle regarde ses voisines. Ont-elles les cheveux coupés ? Il y a là

quelques bonnes villageoises qui vont aux emplettes, la mode ne les échauffe guère ! Dans un coin, une demoiselle porte des franges blondes, tandis qu'en face, une brune laisse malicieusement ses ondulations savantes rutiler au soleil d'octobre.

Couper ou ne pas couper ! C'est la question !

A Lausanne, même angoisse : cheveux courts et chignons sont en nombre égal ! Elle consulte du regard les vitrines des coiffeurs, la mèche de ses sœurs... Que décider ?... Elle va, elle va et, plus elle rencontre de filles d'Eve, plus elle hésite. Que faire ? Rentrer ce soir sans avoir sacrifié ses mèches rebelles : quelques rires discrets l'accueilleront ce soir... Ou bien, — un mauvais moment est vite passé ! — tailler !... Terrible indécision !

Pour se distraire de son tourment, elle va prendre le thé chez X. Musique et papotages... Mais toujours le point d'interrogation fatidique. Il lui reste une heure avant le départ du train : elle se décide !

Dans le petit train. Elle a posé ses paquets nombreux et, avant de s'asseoir, elle tire doucement son chapeau...

— Quel dommage, dites-vous ?...

...Mais non ! Elle s'était décidée à garder sa chevelure. Ses belles boucles opulentes sont sauves. Pour cette fois, bien sûr, car elle hésite encore. Si elle revient en ville, qui sait si, cette fois ?...

St-Urbain.

LE CHOU

(Suite et fin.)

— Tiens, le voilà.

— Oh ! le beau chou ! dit Loli, le saisissant vivement des deux mains.

Mais elle le repoussa aussitôt avec humeur.

— Fi, qu'il est froid ! il est tout mouillé.

Elle l'avait jeté si vivement de côté qu'il alla rouler jusqu'à la muraille, où il resta blotti, tandis que Loli recachait vite ses mains dans la tiédeur moite du lit.

Pendant ce temps, Blanchette s'était approchée de la fenêtre. On voyait d'en haut le tronçon blanc sur lequel avait siégé si longtemps la majestueuse plante. Le trou béant laissé à cette place faisait à Blanchette une impression pénible. La joie de la possession lui échappait. Elle ne se sentait ni triomphé ni soulagement. Au contraire, l'absence de ce chou à cette place lui faisait du vide. C'était une grosse lacune dans les intérêts quotidiens de sa vie. Et puis, elle avait beau se raisonner, ce chou lui imposait. Elle était gênée de le voir là, comme s'il comprenait ce qui se passait et se sentit humilié d'être venu honnêtement caché dans un tablier, lui qui avait crû en plein soleil, à la face de l'univers.

C'est ce malaise qui avait poussé Blanchette à se débarrasser au plus vite de son fardeau en le jetant à Loli : car, au fond, c'était pour Loli qu'elle l'avait pris, pour elle seule. Maintenant, qu'allait-il arriver ? Elle n'en savait rien. Le plus sûr était de le manger bien vite, ce chou, et de n'y plus penser. Elle coula un regard du côté de Loli pour voir ce qu'elle en avait fait, et vit la plante charnue appliquée contre le mur tout au bas du lit.

Chose étrange, ce chou ne lui semblait plus beau du tout. C'était un chou comme tous les choux. Où avait-elle eu les yeux pour le trouver si extraordinaire ? Tout bien considéré, il était plus petit que ne le sont, en général, ses semblables, à cette époque de l'année où ils atteignent le maximum de leur succulence émboîtant. Elle n'y comprenait rien et elle se répétait en manière d'explication.

— C'est pour Loli... il fallait bien la faire taire.

Mais il restait une ombre au fond de son âme, une ombre noire qui peu à peu envahissait sa vie entière.

Les petites affaires de tous les jours allaient s'y noyer une à une. Elle n'avait plus goût au travail et, pour la première fois, elle sentait le poids de sa vie monotone et triste. Le cri de Loli, persister et aigu, l'agacait sans l'émoi. Elle la laissait crier, le dos tourné, son corps épais dressé comme une barrière massif entre le rayon lumineux filtré par la lucarne et la vieille qui se trémoussait en vain sur sa couche en désordre.

Cet abandon inusité finit par effrayer la vieille. Elle cessa de crier et se mit à pleurer en disant d'une voix navrée :

— Elle ne me répond pas un mot. Elle ne veut pas m'entendre.

Mais Blanchette venait de quitter la fenêtre. Sans s'approcher de Loli et comme préoccupée d'autre chose, elle alla entr'ouvrir la porte et écouta au dehors.

On entendait au bas de l'escalier le pas pesant d'un homme.

Blanchette referma brusquement la porte, courut au lit, saisit le chou, le jeta dans l'angle le plus noir de la chambre et l'ensevelit vivement sous un tas de nippes prises au hasard dans tous les coins. Puis, la voix tremblante, elle murmura :

— Le docteur.

De temps en temps, lorsque sa tournée l'appelait à passer dans la rue, le docteur du quartier montait voir ce que faisait la vieille, non pour essayer de la guérir d'un mal inguérissable, mais par pitié pour ces deux vieillesses qui s'étaient l'une l'autre, dans l'ombre d'oubli et d'ignorance qui les enveloppaient.

— Bonjour, dame Blanchette, dit-il avec le sourire amical d'un familier de la maison ; cela va-t-il aujourd'hui

— Comme toujours, dit Blanchette en s'approchant du lit de Loli. On ne rajeunit pas.

— Vous non plus, quoi, dit le docteur, en considérant les traits altérés de Blanchette.

— Moi non plus, dit-elle très bas.

La vieille était couchée sur le dos, immobile. Elle avait sorti ses mains de dessous la couverture ; ses doigts noueux croisés sur la poitrine, elle regardait le nouveau venu avec une curiosité ardente. Quand il fut tout près d'elle, elle dit sans le quitter des yeux :

— Qui est cet homme ?

Mais lorsqu'il eut pris une de ses mains sèches pour chercher, sur le poignet décharné, le battement de la vie, elle eut un sourire d'intelligence et ajouta avec un hochement de tête plein de finesse :

— Le docteur.

Satisfait de se sentir l'objet d'une attention particulière, elle se laissa palper partout, hâtant la conclusion de ce long examen en disant de temps en temps :

— Je vais mieux, n'est-ce pas ? N'est-ce pas que je vais mieux ?

Puis tout à coup une idée lui vint. Elle se souleva à l'aide du bras du docteur, auquel elle se cramponna, s'approcha le plus qu'elle put de cette oreille penchée vers elle et lui glissa mystérieusement :

— Vous ne savez pas... On a le chou. Il est là-dessous. Blanchette l'a caché dans ce coin. Il est tout rond.

— Que veut-elle dire ? dit le docteur en se tournant vers Blanchette, qui avait toujours pour lui la clé du langage énigmatique de Loli.

Mais Blanchette, pâle, appuyée contre la porte de l'armoire qui craquait sous le poids de ce gros corps tremblant, essayait en vain de répondre :

— C'est... c'est... commença-t-elle ; mais sa voix se brisa tout à coup et elle ne put pas continuer. Alors elle echaça sa figure dans son tablier et se mit à pleurer doucement sans rien dire.

Cependant au bout d'un instant elle reprit d'une voix entrecoupée, mais résolue :

— J'aime mieux tout vous dire, monsieur. Cela me soulagera. Vrai, je n'ai pas cru mal faire. Mais voilà, depuis que la chose est faite, l'idée ne me lâche pas. Pourtant il ne servait à personne, ce chou. Il était là depuis des semaines et des semaines. Il aurait pourri, monsieur, je vous assure qu'il aurait pourri. Et puis Loli criait. Elle voulait l'avoir. Alors, pour la faire taire... vous comprenez.

— Mais je ne comprends rien du tout, dit le docteur, auquel ce mélange de chou, de remords et de Loli semblaient un inextricable fouillis de mystère. Qu'est-ce qu'il y a ? D'où vient ce chou ? Quel chou ?

— Dès l'enclôture, monsieur, de l'enclôture d'en bas. On voit d'ici la place où l'ai coupé.

— Eh bien ?

— Eh bien, je l'ai coupé, monsieur, je l'ai pris, il est là. Je ne sais qu'en faire maintenant. Si vous voulez le prendre, monsieur.

Elle courut le chercher dans sa cachette, le débarrassa vivement de toutes ses enveloppes et le posa sur les genoux du docteur.

— Oh ! oui, prenez-le... Je ne veux plus le voir.

— Le voilà, le chou, dit la vieille, le beau chou.

— Est-ce parce que vous l'avez pris dans l'enclôture que vous ne voulez pas le manger ? demanda le docteur en posant sur la table ce cadeau incommodé et humide.

— Oui, monsieur.

— Cet enclos n'est pas à vous ?

— Non.

— A qui est-il ?

— Je ne sais pas. On n'y vois jamais personne. Il y a un pommier, mais il est sauvage, il ne donne rien. Alors, il n'y vient personne. Excepté ce chou, qui y est venu on ne sait comment.

Sans rien dire, le docteur la regarda un instant trembler sous ses yeux comme une feuille.

— Dame Blanchette, dit-il enfin, si je vous disais ce que je pense, vous ne me comprendriez pas bien. Il y a des choses que je ne peux pas vous expliquer, mais ceci, vous le comprendrez. Mangez votre chou, et si jamais quelqu'un vous en parle, dites que c'est moi qui l'ai voulu.

— Oh ! merci, dit Blanchette, les joues colorées tout à coup d'une vive rougeur. Je n'ai plus envie de le manger ; il m'a fait trop de peine, je le cuirai pour Loli, puisque vous le voulez ; cependant j'aimerais mieux le remettre à sa place. C'est une vilaine action... Non... laissez-moi dire. Mais voilà, monsieur, j'ai eu le tort de le regarder tous les jours, ce chou. Alors, peu à peu l'idée de l'avoir grandi au point que je ne pouvais plus penser à autre chose. Et ce matin, cela est venu si fort que quand Loli a commencé à crier, je me suis dit : C'est le moment, et j'ai couru en bas le prendre, et c'est ainsi que cela est arrivé.

— Et si, au lieu de vous, c'était moi qui l'avais pris, ce fameux chou, qu'auriez-vous dit ?

— J'aurais dit... J'aurais dit... dame, j'aurais dit que monsieur voulait s'amuser.

— Mangez votre chou, dame Blanchette, car, croyez-moi, il vaut bien mieux l'avoir coupé pour le manger que pour s'amuser.

Et il s'en alla par la porte restée entrouverte en faisant craquer sous son pas hésitant l'escalier sombre qu'il descendait toujours en trottinant.

Quand on n'entendit plus son pas, Blanchette cacha le chou dans l'armoire pour ne plus le voir. Cependant elle avait l'esprit soulagé ; elle allait et venait dans son misérable taudis, jetant de temps en temps par la fenêtre un coup d'œil moins craintif sur le tronçon coupé, seul vestige visible de ses longues ambitions. Le jour passa lentement sans qu'elle ouvrit l'armoire. Elle réfléchissait, elle n'était pas encore convaincue.

Mais quand la nuit noire fut venue et qu'au milieu du silence de mort, Loli eut jeté son appel suppliant, Blanchette, les pieds glissés dans ses vieilles savates, alla prendre le chou dans l'armoire et, le montrant à Loli qui criait son éternel : « J'ai mal », elle lui dit :

— C'est dimanche demain. On mangera le chou. Dors vite.

Et la vieille se rendormit tout de suite, un sourire sur les lèvres, en pensant à l'aurore du jour prochain, de ce jour, où l'on mangera le chou, le chou rouge de l'enclôture !

Mario *.**

Théâtre Lumen. — Le film choisi par le plus élégant cinéma de Paris, L'Impérial, pour son inauguration, **600.000 francs par mois** ! passe cette semaine au théâtre Lumen. M. Jean Drauit, le célèbre humoriste, auteur de cet excellent film, a su créer des types inédits à l'écran et bâti une action spirituelle, amusante, d'une élégante légèreté et d'un caractère bien français.

Royal Biograph. — Pour son programme de cette semaine, la direction du Royal Biograph s'est assurée une des grandes productions américaines de l'hiver dernier **La Fiancée de la Révolution** (The only way), splendide film artistique et dramatique à grand spectacle en 6 parties.

Pour la rédaction: J. MONNET
J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

LAITERIE DE ST-LAURENT Rue de St-Laurent 27
Téléphone 59,60
Spécialité : Beurre, œufs du jour, Fromages de 1^{er} choix.
Mayakosse et Maya Santé, Tommes.

J. Barraud-Courvoisier

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

VERMOUTH CINZANO
Un Vermouth, c'est quelconque,
un Cinzano c'est bien plus sûr.
P. Poullot, agent général, LAUSANNE

S. Geismar Chapellerie. Chemiserie.
Confection pour ouvriers.
Bonnerie. Casquettes.
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

Demandez un

Centherbes Crespi
l'apéritif par excellence.